

MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016**

Date de convocation : 12 décembre 2016

Le 19 décembre 2016, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COLAS, Maire.

Etaient présents : Michel COLAS, Michel ROBERT, Christophe GOURICHON, Marie-Claude GUILLOT, Marie SALLÉ, Claude LEGUILLON, Marie-Jo PERTUE, Christian BONFANTI, Christine CHAUVEAU, Pascal FERRAND, Yannic ROBIN, Médy COTTET, Alain PHILIPPE, Nathalie HUBERT, Alain AGATOR.

Etaient absents excusés : /

Etait (ent) absent (s) non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Yannic ROBIN

Date de publication :

Le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2016 a été adopté à l'unanimité

73/2016

REHABILITATION DE LA SALLE COMMUNALE H. CORTEQUISSE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA RÉGION

M. le Maire rappelle le projet de réhabilitation de la salle communale H. Cortequisse.

Il ajoute que l'audit thermique et énergétique réalisé a permis de définir les travaux permettant d'améliorer la performance énergétique de ce bâtiment. Ils concernent entre autre l'isolation, le système de ventilation...

Il précise qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Régional.

Le montant total du projet s'élève à 205 300,00 € HT (travaux, bureaux études etc...).

Le plan de financement se décompose comme suit :

- SIEML	4 900,00 €
- CEE	416,00 €
- Région	20 000,00 €
- DETR	54 000,00 €
- Réserve parlementaire	10 000,00 €
- Solde	115 984,00 €
FCTVA et emprunt et/ou autofinancement	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte le plan de financement ci-dessus,
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Régional.

74/2016

CHEMINEMENTS PIETONNIERS : HAMEAUX DE MALNOUE ET DE LA MARZELLE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT

M. le Maire rappelle qu'un marché a été signé avec l'entreprise EUROVIA ATLANTIQUE pour les travaux des cheminements piétonniers à Malnoue et à la Marzelle (et travaux d'entretien de chaussées),

Il ajoute que des travaux complémentaires sont nécessaires (bordures, busage, etc...) et s'élèvent à la somme de 10 167,92 €.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour, 2 abstentions), décide :

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

75 / 2016

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°2

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à certains articles sur le budget de l'exercice 2016, selon les virements suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 020 : dépenses imprévues Investissement	530,00 €			
D 10223 : Taxe locale d'équipement		1 146,00 €		
D 165 : Dépôts et cautionnements reçus		530,00 €		
R 10223 : Taxe locale d'équipement				1 146,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	530,00 €	1 676,00 €	/	1 146,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
approuve les virements de crédits ci-dessus.

A SOULAINES SUR AUBANCE, le 20 décembre 2016


Le Maire
Michel COLAS